

# Bulletin municipal

[www.municipalite.amherst.qc.ca](http://www.municipalite.amherst.qc.ca)

JUILLET - AOÛT 2009

## **SOUSSIONS POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2009-2012**

Sur les quatre entrepreneurs qui ont demandé des cahiers de charges, une seule soumission a été déposée à l'hôtel de ville. L'entreprise Les Bois Ronds a été retenue par le Conseil pour le déneigement du secteur St-Rémi – Rockway Valley. Malgré que les augmentations pour l'entretien d'hiver 2009-2012 soient de l'ordre d'environ 30% par rapport aux années précédentes, elles se situent dans le même ordre de grandeur que celles observées dans les autres municipalités.

Cependant aucune soumission n'a été déposée pour l'entretien des chemins de Vendée et du Lac-de-la-Sucrerie. Le Conseil a demandé au directeur général et au service des travaux publics de proposer des solutions alternatives.

## **TAXE POUR LE FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 911**

Toutes les municipalités du Québec ont dû adopter un règlement décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 911 à tous les détenteurs d'un service téléphonique incluant les téléphones cellulaires. Cette taxe de 0,40 \$ par mois par numéro de téléphone sera prélevée sur votre compte de téléphone.

## **DÉBUT DU DÉPLOIEMENT DE L'INTERNET HAUTE VITESSE DANS LA MUNICIPALITÉ**

Le raccordement des nouveaux clients est débuté dans St-Rémi et les environs. À Vendée, la période de tests pour le village et les environs débutera dans la semaine du 24 août. Certaines personnes ont déjà été retenues pour effectuer la période de rodage. La poursuite du déploiement de la haute vitesse nécessitera une antenne pour couvrir le lac Cameron et une autre pour le lac de la Sucrerie. Comme nous l'avons mentionné dans le bulletin du mois de juin, ces travaux s'effectueront entre l'automne 2009 et l'été 2010

Un projet a été déposé dernièrement par la firme « Forsak TechnoCom Inc. » pour mettre en place une antenne sur le site de la tour à feu afin de diffuser le signal au lac Brochet à l'Est jusqu'à Boileau à l'Ouest; Rockway Valley et la route 323 seraient couverts du même coup. Des analyses restent à faire mais si le choix de la technologie nécessaire s'avère adéquate, le projet pourrait s'implanter au cours de l'automne 2009

## **DISTRIBUTION DES ARBUSTES DESTINÉS À LA BANDE RIVERAINE À SAINT-RÉMI ET VENDÉE**

L'allocation des arbustes destinés à la bande riveraine a été un succès. Même si la distribution a été plus contraignante compte tenu de l'information demandée par les représentants municipaux, les riveraines et riverains se sont présentés en grand nombre autant à St-Rémi qu'à Vendée.

Par cette distribution, la municipalité désire encourager le reboisement de la bande riveraine et par le fait même maintenir des plans d'eau de qualité.

Le stagiaire en urbanisme M. Pierre Marc Beaulieu et le représentant de « Bleu Laurentides » M. Dominique Lemyre en collaboration avec les associations de lacs et plus particulièrement avec M. Jacques Brunet de l'AVEC Cameron ont contribué activement à la mise en place et au bon fonctionnement de cette journée.

## **RÉFECTION DE LA RUE ST-LOUIS ENTRE LA RUE AMHERST ET LA RUE NAPOLÉON**

Dans le cadre de son plan de cinq ans de réfection des infrastructures, le Conseil a approuvé la rénovation de la rue St-Louis à Saint-Rémi.

Les soumissions seront envoyées avant la fin du mois d'août. La réfection des trottoirs et de la rue devrait se faire avant la fin d'octobre.

Des retards ont été apportés au projet puisque les critères d'éligibilité au programme d'infrastructure du Québec n'ont été connus que le 7 juillet dernier. Le raccord de l'aqueduc de la rue McLaughlin au réseau de la rue St-Louis sera effectué au préalable.

## **DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DU CHEMIN ROCKWAY VALLEY (ANCIENNE ROUTE 364) PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS.**

Au début de l'année 2009, le maire d'Amherst a fait une démarche auprès du Député de Labelle, M. Sylvain Pagé, afin de réévaluer le dossier de l'ancienne route 364 desservant Saint-Rémi, Rockway Valley et Huberdeau. La requête visait surtout la mauvaise évaluation qu'en avait faite le Ministère des Transports lors de la décentralisation en 1993. Un dossier a donc été déposé à M. Pagé. Celui-ci s'est assuré la participation de la municipalité d'Huberdeau à cette initiative

Le projet a fait l'objet de plusieurs consultations et a été déposé dernièrement au bureau de la Ministre responsable du Transport Mme Julie Boulet. Tous les intervenants dans ce dossier sont d'accord pour affirmer que le ministère doit assumer une bonne part de la responsabilité de l'état actuel de l'ancienne route 364 et que les petites municipalités n'ont pas les moyens d'assumer seules cette responsabilité.

## **SUBVENTION DU DÉPUTÉ DE LABELLE M. SYLVAIN PAGÉ POUR LA VOIRIE LOCALE**

M. Pagé a accordé dans le cadre réglementaire du Ministère des Transports une subvention de 27 500\$ pour l'amélioration et la réfection du réseau routier. Une partie servira à la réparation des dommages causés par les fortes pluies et la crue des eaux printanières. L'autre partie sera incluse dans la réfection de la rue St-Louis. Le Conseil a fait part de son appréciation au député de Labelle.

## **RÈGLEMENT SUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES**

Le Conseil municipal approuvait en janvier 2007 un règlement sur la vidange des fosses septiques. L'obligation de la vidanger pour les résidents permanents est au 2 ans et pour les saisonniers est au 4 ans. Au début de l'été 2009 un système de vérification mis en place a permis de déceler que certaines fosses septiques de résidences permanentes n'avaient pas été vidées. Une lettre devrait parvenir sous peu aux propriétaires leur demandant d'effectuer la vidange ou de fournir une preuve écrite du fournisseur qu'elle a été faite après le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Nous rappelons que tous les propriétaires de résidences peuvent faire vérifier leur fosse septique afin d'évaluer la pertinence ou non d'effectuer la vidange. Celle-ci est requise lorsque l'épaisseur de la couche d'écume est de 12 centimètres ou plus ou lorsque la couche de boues a atteint 30 centimètres. L'inspection pourra être répétée à chaque année tant et aussi longtemps que le mesurage ne révélera pas un niveau suffisant pour justifier la vidange. Le coût de l'inspection est établi à 25 \$ et les demandes doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre, à défaut de quoi, la fosse devra obligatoirement être vidangée avant le 31 décembre. Vous pouvez en faire la demande en communiquant à l'hôtel de ville auprès de Mme Jocelyne Paquette au 819-681-3372 poste 5211.

## **L'ABAT-POUSSIÈRE S'EST DÉTÉRIORÉ AVEC LES FORTES PLUIES ESTIVALES**

La température maussade a lavé une bonne partie de l'abat-poussière sur les chemins de graviers. Le responsable des travaux publics est à regarder la disponibilité de calcium (abat-poussière) à cette période de l'année.

S'il y a lieu, des correctifs seront apportés dans la mesure de la disponibilité du produit.

Bernard Lapointe,  
maire

# LA PAGE DES ANNONCEURS

*Paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf  
Communauté Notre-Dame-des-Anges de Vendée  
Communauté Saint-Rémi de Saint-Rémi d'Amherst*

## **SACREMENT DE LA PREMIÈRE COMMUNION**

### **URGENT AVIS AUX PARENTS**

Vous pouvez donner le nom de votre enfant immédiatement à Lise Millette, agente de pastorale, du lundi au jeudi au 819-425-3782 poste 39.

MOI, J'Y PENSE

## **RECHERCHE DE MEMBRES LA FALMA**

La Falma est à la recherche de membres des associations des lacs désirant s'impliquer dans son organisation. En plus des deux postes administratifs ouverts, soient ceux de président et de trésorier, l'implication des membres est importante pour mener à terme ses projets sur la protection des lacs de la municipalité. Une assemblée se tiendra le 29 août prochain à Vendée pour l'élection et la définition du plan d'action. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la vice-présidente Mme Patricia Raley au courriel : [spr\\_mch@hotmail.com](mailto:spr_mch@hotmail.com) ou Dominic Lemyre, l'agent de Bleu Laurentides au 819-681-3372 poste 5212 ou par courriel : [bleuamherst@hotmail.com](mailto:bleuamherst@hotmail.com)

## **BAZAR À VENDÉE**

Le Club social de Vendée (organisme à but non lucratif) vous invite le 5 septembre de 9h00 à 17h00 et le 6 septembre de 9h00 à 15h00 (fin de semaine de la fête du travail) à son bazar annuel. Le bazar se tiendra au centre communautaire Cyrille-Garnier à Vendée, 1814 rue du Village. C'est une bonne occasion pour trouver une quantité de bonnes choses à bas prix.

### **INVITATION À LA POPULATION**

Le Club social de Vendée invite toute la population de Vendée et des environs à une journée porte ouverte lundi le 14 septembre à 13h30 au centre communautaire Cyrille Garnier, afin de vous informer sur les activités de la saison 2009-2010. La réunion d'information sera suivie par un tournoi de baseball poches, de jeux de tables et d'un souper au hot dog vers les 17h30.

Jean-Pierre Cloutier, secrétaire

## **REMERCIEMENTS**

Les Loisirs de St-Rémi et le Service d'incendie d'Amherst voudraient remercier tous les gens qui ont fait du festival Country une réussite encore cette année.  
Merci à MM Mathieu Maurice, Gilles Longtin et la Municipalité pour l'utilisation de leur terrain pour les campeurs et les activités. Merci à MM Roger Chayer et Michel Proulx pour le prêt de la machinerie lourde. Merci à M. Daniel Beauchamp pour l'exposition de voitures anciennes et le don fait aux jeunes pour la Maison des loisirs.  
Un merci tout spécial à Mme Josée Gagnon pour les pancartes, banderoles et la publicité lors de cette activité.

Merci à toutes et tous.

Denise Charlebois